

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Nous soussignées, Annie SIEGLER et Pascale CHAPUIS, respectivement Présidente et membre du Comité chargée du personnel, certifions que M. Bastien SCHEDER, né le 25 mars 1970, a été l'employé, en qualité d'animateur-ingénieur du son, de l'Association Centre de Rencontre et d'Animation de Renens (ci-après le CRA) d'abord dans le cadre d'un emploi temporaire subventionné, du 9 janvier 2006 au 7 juillet 2006, puis dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée, du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007. Ce dernier contrat n'a pu être reconduit, faute de moyens financiers de l'Association.

Le CRA, association subventionnée par la Commune de Renens, est une structure qui a pour principale fonction de proposer accueils et animations aux enfants et adolescents de 3 à 18 ans, répartis en quatre secteurs : Mini-Club (3-5 ans), Espace Enfants (5-10 ans), Planète 8-13 et Espace Jeunes (13-18).

Sous le contrôle du coordinateur, son supérieur hiérarchique, M. Bastien SCHEDER a eu pour tâche principale de réhabiliter le studio d'enregistrement situé dans les sous-sols du CRA, le but étant de répondre au besoin des jeunes de se voir proposer une palette d'activité toujours plus large et de permettre l'accès, au plus grand nombre mais surtout aux jeunes avec peu de moyens, à la réalisation d'enregistrements de qualité professionnelle.

M. Bastien SCHEDER s'est ainsi occupé des travaux de réfection (peinture, boiserie, électricité, etc...) puis du choix du type de matériel utile pour la remise en fonction du studio, matériel dont il a également géré l'achat après que ses propositions furent acceptées par le Comité.


Il s'est ensuite investi dans la mise au point des modalités d'exploitation du studio puis de l'exploitation elle-même. Pour ce faire, il a, en collaboration avec le groupe d'animateurs, trouvé le nom -CRAZIK- et le logo du studio puis a, seul, établi un document décrivant les activités du studio ainsi qu'une fiche technique de celui-ci et a réfléchi sur les tarifs possibles, lesquels ont été arrêtés, sur la base de ses propositions, d'accord avec le Comité. Il a également, afin de faire la promotion du studio, réalisé plusieurs enregistrements de qualité radio, a prospecté auprès de son réseau de connaissances dans le milieu musical ainsi que sur internet (envoi de 500 e-mails ciblés - 1 giga de téléchargements de mp3 a découlé de cette campagne). Enfin, il a procédé aux enregistrements demandés par la clientèle et s'est occupé de leur facturation.


Parallèlement, M. Bastien SCHEDER a assuré la sonorisation de quatre soirées de concert au CRA et la programmation, la sonorisation et l'enregistrement d'un concert au CRA du groupe « Charlotte Parfois », a animé quelques après-midi de « karaoké » avec des jeunes de 8 à 12 ans ainsi qu'un atelier de musique et de percussions.

Très motivé, talentueux et perfectionniste (ses exigences qualitatives en matière d'enregistrement sont reconnues par le milieu musical), faisant preuve d'un grand esprit d'initiative, d'originalité et de créativité, M. Bastien SCHEDER a entretenu d'excellents rapports, respectueux et professionnels, avec son supérieur hiérarchique et ses collègues.

Il termine son contrat libre de tout engagement envers notre institution, hormis le respect de l'obligation de discrétion.

Renens, le 12 mai 2008


Annie SIEGLER
Présidente


Pascale CHAPUIS
Chargée du personnel